

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale de l'USP Pour l'exercice 2023-2024

MERCREDI 30 AVRIL 2025
20H00
Salle du Conseil général des Ponts-de-Martel

ORDRE DU JOUR

1. Circulation de la liste des présences avec inscription des membres excusés.
2. Bienvenue – Préambule.
3. P.V. de l'Assemblée Générale du 29 janvier 2024 (à consulter sur www.usplessponts.ch).
4. Rapports d'activité de l'USP et de ses groupements pour l'exercice 2023-2024.
5. Présentation et examen des comptes 2023-2024 – Rapports des vérificateurs.
6. Présentation et examen des budgets pour l'exercice 2024-2025.
7. Cotisations et abonnement général pour 2024-2025.
8. Nomination des comités USP-FC-HC-VBC et TCV, ainsi que des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2024-2025.
9. Construction du "Restaurant du Bugnon" et des "Terrains de tennis et padel" : Exposé de l'avancement des travaux et de la situation financière actuelle.
10. Création d'une commission pour la révision des statuts USP.
11. Divers.

1. Circulation de la liste des présences avec inscription des membres

Membres présents :

Nom	Prénom	Fonction
Rossel	Virgil	FC
Rossel	Tanguy	FC
Lüthi	Michael	HC
Aubry	Gaël	HC
Bertschy	Damien	Futur TC
Matthey	Julie	VBC
Soguel	André	FC
Perrin	Jean-Claude	USP
Monard	Boris	Futur TC
De Sousa	Fabio	Futur TC
Enderli	Jordan	USP
Jean-Mairet	Eric	USP
Jeanneret	Séverine	USP
Jeanneret	Didier	USP
Jeanneret	Maxime	USP / HC
Jeanneret	Loïc	USP / HC
Matthey	Manon	VBC
Matthey	Jean-Blaise	FC
Saisselin	Edgard	USP
Kurth	Jenny	USP / VBC
Kurth	Yohan	USP / HC
Kurth	Florent	USP / HC / FC
Maire	Alexis	Futur TC
Germain	Igor	HC
Moeri	Richard	USP
Ferreira	Tiago	FC
Nussbaumer	Sylvain	USP
Richard	Léonard	FC
Enderli	Alec	USP
Nicolet	Joé	FC
Nicolet	Rachel	FC
Kehrli	Jean-Maurice	HC
Ducommun	Eddy	USP
Richard	Michel	FC
Jaquet	Emilie	VBC
Enderli	Susi	USP
Delannoy	Marine	USP
De Sousa	Mélanie	USP
Roberts	Andy	?

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

Membres excusés :

Nom	Prénom	Fonction
Haldimann	Bernard	FC
Botteron	Delvyn	HC
Simonet	Clymène	VBC
Clément	Valentin	HC
Hermann	Damien	HC
Porret	Alexeï	HC
Mettraux	Pierre-Nicolas	HC
Barfuss	Denis	HC

2. Bienvenue – Préambule

*Bonsoir Mesdames,
Bonsoir Messieurs,*

Au nom de l'Union Sportive des Ponts-de-Martel, BIENVENUE, et MERCI d'être présents à cette Assemblée Générale qui clôturera l'exercice 2023-2024 et qui concernera bien sûr l'exercice en cours, à savoir 2024-2025. Outre les différents points habituels, nous aurons aussi l'occasion de parler du projet « Bugnon 2024 », en voie de réalisation.

Je remercie vivement tous celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, de ne pas oublier d'inscrire leur présence sur une des listes déposées sur la table près de l'entrée, sans oublier d'y noter les personnes ou groupes qui se sont éventuellement excusés par leur intermédiaire.

À l'issue de cette assemblée, vous êtes toutes et tous cordialement invités, ici même, à boire un verre, quel qu'il soit, mais qu'il soit le verre de l'amitié !

Eddy Ducommun, président de l'USP

3. P.V. de l'Assemblée Générale du 29 janvier 2024 (à consulter sur www.usplesponte.ch).

Eddy Ducommun indique que le PV de l'AG 2022-2023 était disponible sur le site internet USP avec la convocation de ce soir.

Les deux questions suivantes sont posées à l'assemblée :

- Est-ce qu'il y a des questions concernant ce PV ?
- Est-ce que quelqu'un s'oppose à ce PV ?

Aucune personne ne demande la parole. Le PV est donc accepté à l'unanimité.

Eddy Ducommun précise qu'en cas de questions ou autres interventions, il est demandé de donner nom et prénom pour faciliter l'écriture du PV.

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

4. Rapports d'activité de l'USP et de ses groupements pour l'exercice 2023-2024.

Information de Jordan Enderli : les textes ci-dessous ont été envoyés par les présidents et copiés-collés tels que présentés ci-dessous.

USP, via Eddy Ducommun :

- *Notre patinoire a ouvert ses portes le lundi 11 septembre 2023, pour les refermer le dimanche 24 mars 2024.*
- *Du jeudi soir 9 novembre au samedi soir 11 novembre 2023, nous avons accueilli notre 25^e tournoi U-15, réunissant, comme toujours, six sélections suisses de jeunes talents de moins de 15 ans.*
- *En date du mercredi 10 janvier 2024, les gabarits du futur restaurant de notre patinoire ont été posés.*
- *Après divers travaux préparatoires effectués par de nombreux bénévoles orchestrés par Jean-Claude Perrin et Jean-Maurice Kehrli, c'est le 29 mai 2024 qu'est donné le premier coup de pioche de notre chantier Bugnon 2024, à savoir la construction du futur « Restaurant du Bugnon », agrémenté de deux courts de tennis à ciel ouvert, dont un de padel-tennis.*
- *À relever au point 9 de l'Ordre du jour : À ce jour, pour votre information, les heures de bénévolat investies dans la réalisation de ce projet se répartissent entre Jean-Maurice Kehrli, pour env. 800 heures, Léonard Richard, pour env. 1000 heures et divers bénévoles listés par Jean-Claude Perrin, pour env. 600 heures.*
- *Le mercredi 3 juillet 2024, nous avons accueilli l'étape finale de la TRANS Raiffeisen, évènement que nous n'avons plus vécu aux Ponts depuis belle lurette, c'est-à-dire 9 ans.*

Eddy Ducommun, président de l'USP

VBC, via Emilie Jaquet

Situation financière

Nos finances se portent bien, ce qui nous permet de continuer à développer nos activités sereinement. Nous avons décidé cette saison d'arrêter la publication du bulletin programme, ce qui nous a permis de repenser notre communication et de redéfinir notre approche du sponsoring. Nous explorons de nouvelles manières de collaborer avec nos sponsors, de manière plus ciblée.

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

Développement et vie du club

Nous nous réjouissons particulièrement de la croissance du nombre de membres juniors. Cette progression est un signe encourageant pour l'avenir du club et montre l'attrait de notre sport auprès des jeunes de la région.

Équipes seniors

Nos deux équipes seniors ont connu une belle saison, même si les résultats sur le plan du classement restent modestes. Le plaisir de jouer ensemble reste la principale motivation !

Conclusion

En résumé, la saison 2023-2024 a été une année positive, pleine d'énergie.

Le Comité du Club de Volleyball des Ponts-de-Martel

FC, via Michel Richard

Chers membres de l'USP,

La 54e saison du FC Les Ponts étant à son terme depuis un certain temps, je vous présente un bref résumé de nos activités.

Effectif des membres au 31.07.2024:

Actifs (y compris actifs libres): 102

Arbitres : 3

Juniors : 56 + foot récré

Passifs, soutiens et supporters : 25

Au total : 186 (+- 1)

Entretien des installations

Comme mentionné dans mon dernier rapport, nous devons encore créer, dans l'ancien bâtiment, des WC pour les personnes handicapées, exigence du Canton lors de la sanction du dossier de plans des nouveaux vestiaires. Nous profiterons de ces transformations pour aménager l'ancien vestiaire visiteur, agrandissement de la buvette et aménagement d'une cuisine.

Le brûleur de la chaudière à mazout a été changé, il ne respectait plus les limites fixées par l'ordonnance sur la protection de l'air.

L'éclairage du terrain des Biolles a été adapté aux exigences actuelles, nous avons donc procédé au remplacement de 4 ampoules et aux modifications préconisées.

Les travaux effectués pour le maintien des installations du Bugnon sont effectués par des bénévoles, ce qui représente près de 500 heures par saison.

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

Activités sportives

Depuis la saison 2022-2023, nous nous sommes associés avec l'AS Vallée (La Brévine) Groupement des Marais.

L'entente entre les responsables des 2 clubs est très bonne, les résultats sur le(s) terrain(s) sont cependant en dessous des espérances.

À partir de la saison 2020-2021, nos juniors sont intégrés dans le groupement des Vallées, nous avons enfin une vraie collaboration entre les clubs de La Sagne, AS Vallée et Les Ponts, ce qui est indispensable pour donner aux enfants la meilleure formation possible.

Sont à disposition de ce groupement les entraîneurs Ponliers suivant : Jean-Pascal Montandon, Bastien Gaberell, Jules Hostettler, Yvan Schwab, Justin Richard et Martial Roulet, Jean-Pascal Montandon assume la présidence et Martial Roulet est toujours le coach JS pour ce groupement.

Activités diverses

En plus des activités administratives et sportives courantes, il a été organisé durant cette saison une vente d'oranges.

Cet apport financier nous a permis de boucler la saison avec un léger bénéfice de CHF 115.60.

Merci à toutes les personnes qui œuvrent au développement et à la promotion du sport des loisirs dans notre région.

Michel Richard

HC, via Jean-Maurice Kehrli

Rapport d'activité du H-C Les Ponts-de-Martel saison 2023-2024

Depuis cette saison nous n'avons malheureusement plus de mouvement juniors, le H-C Le Locle n'avait plus de personne motivé pour continuer à gérer le mouvement junior et ont décidé de tous mettre leur jeune à l'academy Chaux-de-Fonds, et comme nous n'avions pas assez de jeunes nous avons suivi le mouvement.

Pour les séniors nous avons 35 joueurs licenciés et 6 joueurs non licenciés qui suivaient les entraînements et 1 arbitre (ils nous manquent 1arbitre et la ligue nous facture 1000.- d'amende)

La 1^{er} équipe était entraînée par Michaël Luthi

La 1^{er} équipe a fini 4eme sur 12 équipes 22 matches 39 pts 116/79

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

Elle a été éliminée en ¼ de finale de coupe suisse contre Franches -Montagnes qui joue en MySportLeague ce qui fait qu'il y a 3 ligue de différence résultat du match 16-0. Franches-Montagnes à ce moment-là était entraîné par Garry Sheehan. Lors de ce match nous avons fait un joli chiffre d'affaire avec les entrées et on avait fait un petit stand raclette qui avait bien fonctionné.

La 2eme équipe était entraînée par Garry Guinand

La 2ème équipe a fini 9eme sur 10 équipes 18 matches 12 pts 53/120.

Manifestation :

Panier garni environ 300

Fête de la bière

Jean-Maurice Kehrli

Eddy Ducommun remercie les présidents pour le travail.

5. Présentation et examen des comptes 2023-2024 – Rapports des vérificateurs.

Eddy est conscient qu'il y a du retard dans les comptes et que l'année est déjà bien engagée, mais indique qu'il est tout de même important de les valider. Eddy Ducommun donne la parole à Michel Richard pour les explications.

Bilan USP :

Michel Richard résume que c'est bien au 31 juillet qu'il faut clôturer les comptes selon les statuts de *l'ASF (*après correction du PV et sur demande de Michel, il s'agit de l'ANF). Il a dû reprendre entre vingt et trente fois les boucllements des comptes, car les groupements revenaient avec des dépenses au goutte-à-goutte.

Le boucllement définitif a été fait début décembre 2024. Il indique qu'il est difficile d'expliquer les choses, qu'il est plus simple de regarder directement les comptes.

Il demande s'il y a des questions jusque-là. Une personne de l'assemblée indique que la date en haut du bilan est fausse. Il est en effet inscrit : bilan au 31.07.2023, alors qu'il s'agit du bilan au 31.07.2024.

Michel Richard continue les explications sur les comptes.

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

Il indique que la dette de l'USP au 31 juillet 2024 était de 682'000.-CHF. Cette dette s'explique par les travaux de la dalle, des vestiaires des terrains de football et du photovoltaïque.

On retrouve pour chaque année les montants investis pour la patinoire, le photovoltaïque et le football. À noter que, pour le projet Bugnon 2024, il faudra rajouter 2,5 millions de CHF.

Il explique qu'à l'époque de la création de la patinoire et du terrain de foot, la population et les entreprises des Ponts-de-Martel avaient versé environ 440'000.-CHF de dons. Malheureusement cela est loin d'être le cas pour le Bugnon 2024, ce qu'il déplore.

UNION SPORTIVE LES PONTS-DE-MARTEL BILAN AU 31.07.2023		ACTIF	PASSIF
1300 Caisse		193,10	
1301 CCP		297,10	
1310 C/C BCN 16488.05		13 912,07	
1312 C/C Raiffeisen 21613.01		5 478,53	
1315 Débiteur, TVA		8 277,19	
1320 Installations sportives	955 592,17		
- subvention reçue 2022/2023	0,00		
- dons 2023/2024	55 604,87		
1321 Installation solaire	46 183,77		
- dons reçus	45 880,00		
- subvention	138 842,59		
- amortissements 2023/2024	106 183,77	655 264,71	
1336 Stock cave		4 458,75	
1340 Compte transitoire		25 237,55	
1400 Supports publicitaires			3 000,00
1401 Souscripteurs			26 500,00
1405 Créanciers divers			11 000,00
1410 TVA CC		5 450,00	0,00
1415 BCN cpte rénov. Patinoire			0,00
1420 Hypothèque, CSRP			464 000,00
1421 Hypothèque, Les Biolles			218 000,00
1425 Prêt LIM, CSRP			0,00
1430 Réserve pour entretiens			20 000,00
1431 Réserve Coronavirus/travaux			0,00
1480 Caisse roulement FC		25 231,60	
1481 Caisse roulement HC		33 823,33	
1482 Caisse roulement VBC		37 213,49	
1483 Caisse roulement TC		4 467,30	
CAPITAL			76 804,72
		819 304,72	819 304,72

UNION SPORTIVE LES PONTS-DE-MARTEL BILAN-SUITE

	Patinoire	Installation solaire	Buvette/Vestiaires FC
Investissements :			
1982	15 810,95		
1983	43 525,65		
1984	51 782,15		
1986	23 497,30		
1987	34 168,95		27 900,00
1988	1 049 928,10		128 324,90
1989	1 882 426,50		79 098,00
1990	454 573,15		127 480,65
1991	793 511,15		121 096,90
1992	465 532,15		39 900,00
1993			15 000,00
1994	9 192,45		30 900,00
1995			21 164,00
1998			2 278,00
2002	11 982,60		
2003	3 090,75		7 260,00
2004	7 484,25		
2005	13 665,75		
2006	13 047,50		
2007	25 834,95		
2011		204 551,35	
2012		466 082,61	
2013		7 789,81	
2014			120,00
2015		2 760,00	1 912,80
2016		25 000,00	71 216,10
2017			153 010,28
2018			205 817,04
2019			29 897,38
2021	294 861,05		
2022	345 054,45		
2023	4 958,85		
2024	196 071,54		
	5 740 000,19	706 183,77	1 062 376,03
Investissements CSRP			5 740 000,19
Installation solaire			706 183,77
Investissements FC			1 062 376,03
			7 508 559,99
Subventions reçues CSRP	1 712 200,00		
Subvention installation solaire	138 842,59		
Subvention réfect. Piste de glace	96 665,00		
Subventions Les Biolles	243 836,30		
Dons Patinoire et Locaux FC	440 602,45		
Dons Bugnon 2024	55 604,87		
Dons installation solaire	45 880,00		
Amortissements comptables	4 119 664,07		6 853 295,28
SOMME AU BILAN			655 264,71

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

Caisse centrale :

Michel Richard explique que ce document est un résumé de chaque chapitre, y compris avec les groupements.

UNION SPORTIVE LES PONTS-DE-MARTEL CAISSE CENTRALE

	BUDGET 2023/2024		COMPTES 2023/2024		BUDGET 2024/2025	
RECETTES						
1200 Comité-Adm.		1 000,00		947,50		1 000,00
1210 Inst./Equipements		217 800,00		251 705,38		233 300,00
1230 Cotisations/Abon.		0,00		0,00		
1240 50me		0,00		0,00		0,00
1250 Tour du Canton		2 000,00		9 798,44		8 000,00
1270 Divers-Manif.		18 000,00		21 567,31		19 500,00
1280 Fortune / Dettes		100,00		10,60		100,00
1290 Clôture		0,00		5 000,00		0,00
DEPENSES						
1100 Comité-Adm.		4 200,00		4 090,98		4 200,00
1110 Inst./Equipements		211 300,00		243 385,67		222 800,00
1140 50me		0,00		0,00		0,00
1150 Tour du Canton		0,00		7 983,60		0,00
1170 Divers-Manif.		12 000,00		12 001,31		13 000,00
1180 Fortune / Dettes		10 900,00		20 820,22		20 500,00
1190 Clôture		1 000,00				1 000,00
Bénéfice-Déficit		500,00		747,45		400,00
Total	239 400,00	239 400,00	289 029,23	289 029,23	261 900,00	261 900,00
Reprise du résultat		500,00		747,45		400,00
Bénéfice/Déficit FC						200,00
Bénéfice/Déficit HC		300,00		115,60		
Bénéfice/Déficit VBC		1 600,00		5 152,26		1 750,00
Bénéfice/Déficit TC		17 170,00		4 015,37		18 230,00
BENEFICE/DEFICIT		15 870,00		273,84		19 380,00

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

Football Club :

Michel Richard explique qu'on n'est pas très loin du budget annoncé.

Seule particularité, la vente des oranges qui ont eu des problèmes de pourriture, ce qui a entraîné un manque à gagner.

UNION SPORTIVE LES PONTS-DE-MARTEL FOOTBALL-CLUB

	<u>BUDGET 2023/2024</u>		<u>COMPTES 2023-2024</u>		<u>BUDGET 2024-2025</u>	
RECETTES						
2200 Comité-Administration		1 000,00	915,00		1 000,00	
2210 Install.-Equipements		0,00	0,00			
2220 Activités Sport. Séniors		7 000,00	7 632,27		5 800,00	
2230 Activités Sport. Juniors		1 700,00	1 700,00		2 000,00	
2240 Buvette		6 500,00	5 676,57		7 300,00	
2250 Tournoi en Salle		0,00	0,00			
2270 Actions diverses		23 000,00	16 162,00		27 600,00	
2290 Clôture		0,00	0,00			
DEPENSES						
2100 Comité-Administration	800,00		769,94		900,00	
2110 Install.-Equipements	5 000,00		5 000,00		5 000,00	
2120 Activités Sport. Séniors	8 800,00		7 571,60		11 300,00	
2130 Activités Sport. Juniors	2 300,00		2 128,85		2 200,00	
2140 Buvette	3 500,00		2 969,85		4 000,00	
2150 Tournoi en Salle	0,00		0,00		0,00	
2170 Actions diverses	18 500,00		13 530,00		20 100,00	
2190 Clôture	0,00		0,00			
Bénéfice-Déficit	300,00		115,60		200,00	0,00
Total	39 200,00	39 200,00	32 085,84	32 085,84	43 700,00	43 700,00

BILAN au 31.07.2024

2300 Caisse	45,25	
2300A Caisse buvette	102,44	
2301 CCP	26 983,91	
2315 Débiteurs	0,00	
2335 Part social Le Cerf	400,00	
2405 Créanciers		2 300,00
Capital		25 231,60

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

Hockey Club :

Michel présente succinctement les comptes

Alexis Maire demande comment c'est possible que la buvette ait été prévue dans le budget 2024-2025, alors qu'elle sera supprimée au profit du restaurant. Michel Richard et Jean-Maurice Kehrli expliquent que, pour l'année 2024-2025 (qui s'est terminée fin mars 2025), elle devait effectivement figurer sur le budget 2024-2025. Cependant il précise que oui, elle sera supprimée sur le budget 2025-2026.

Sylvain Nussbaumer demande quel montant provenant de la buvette a été donné au HC. Jean-Maurice Kehrli répond environ 10'000.-CHF.

Michel Richard indique qu'il faudra reprendre ce point à l'avenir et voir si une compensation sera prévue pour le HC, sachant que la buvette sera supprimée.

Alec Enderli revient sur les propos de Michel Richard qui a parlé de compensation, Alec demande des précisions sur ce point. Michel explique qu'on peut imaginer qu'en fonction des comptes que le HC nous fournit, on pourrait entrer en matière pour une diminution du prix de location de glace.

Sylvain Nussbaumer se questionne, sans la buvette, il y aura également un manque à gagner pour l'USP (pour rappel, les bénéfices étaient partagés entre le HC et l'USP). Il y aura effectivement la rentrée d'argent de la location du nouveau restaurant (3'500.- CHF mensuel), mais qui servira à payer les prêts bancaires, etc. Sylvain demande si l'argent de la location sera redonné au HC. Michel répond que ce sont des comptes communs finalement, donc c'est possible. Mais que ça pourrait être une partie des recettes qu'on encaisse lors de locations de glace. Il précise que cela sera à voir par la suite.



Comité

Auteur : JOEN

PV Assemblée

Création : 30.04.2025

UNION SPORTIVE LES PONTS-DE-MARTEL HOCKEY-CLUB

	BUDGET 2023-2024		COMPTES 2023-2024		BUDGET 2024-2025	
RECETTES						
3200 Comité-Administration		1 700,00		502,25		500,00
3210 Install.-Equipements		0,00		0,00		0,00
3220 Activités Sport. Séniors		23 700,00		30 609,75		23 600,00
3230 Activités Sport. Juniors				300,00		
3240 Buvette		50 000,00		56 260,91		56 250,00
3250 Manifestations		41 900,00		48 941,98		51 600,00
3280 Fortune / Dettes		0,00		0,00		0,00
3290 Clôture		0,00		0,00		0,00
DEPENSES						
3100 Comité-Administration		1 500,00		3 887,08		4 000,00
3110 Install.-Equipements		10 000,00		11 601,35		10 300,00
3120 Activités Sport. Séniors		40 600,00		50 872,90		42 350,00
3130 Activités Sport. Juniors						
3140 Buvette		30 000,00		34 969,25		35 650,00
3150 Manifestations		33 600,00		40 436,57		41 400,00
3180 Fortune / Dettes		0,00		0,00		0,00
3190 Clôture		0,00		0,00		0,00
Bénéfice-Déficit		1 600,00		5 152,26		0,00 1 750,00
Total		117 300,00 117 300,00		141 767,15 141 767,15		133 700,00 133 700,00

BILAN

3300 Caisse		0,00
3301 CCP		0,00
3302 Banque		14 689,84
3303 Banque, buvette		7 447,71
3304 Banque, skatathon		0,00
3305 Banque, cotisations		3 743,94
3307 Caisse buvette		715,80
3350/3450 Cptes transitoires	11 935,00	4 608,95
3460 Réserve vétérans		100,01
Capital		33 823,33

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

Volleyball Club :

Une partie de l'assemblée demande ce que sont ces dépenses et bénéfices de 23'000.-CHF. Julie Matthey explique que c'est la vente des saucisses à rôtir qui a été classée dans la mauvaise catégorie, ce qui influe sur le chiffre.

UNION SPORTIVE LES PONTS-DE-MARTEL VOLLEYBALL-CLUB

	<u>BUDGET 2023/2024</u>	<u>COMPTES 2023/2024</u>	<u>BUDGET 2024/2025</u>
RECETTES			
4200 Comité-Administration	1 500,00	1 919,40	2 000,00
4210 Install.-Equipements	0,00	0,00	0,00
4220 Activités Sport. Séniors	5 500,00	4 806,02	5 500,00
4230 Activités Sport. Juniors	2 000,00	948,00	1 000,00
4240 Buvette/manifestations	13 600,00	15 306,58	16 000,00
4280 Fortune / Dettes	30,00	106,42	30,00
4290 Clôture	0,00	0,00	0,00
DEPENSES			
4100 Comité-Administration	1 850,00	1 507,95	1 610,00
4110 Install.-Equipements	0,00	0,00	0,00
4120 Activités Sport. Séniors	20 000,00	14 981,30	16 400,00
4130 Activités Sport. Juniors	700,00	800,00	1 000,00
4140 Buvette	17 250,00	1 781,80	23 750,00
4180 Fortune / Dettes	0,00	0,00	0,00
4190 Clôture	0,00	0,00	0,00
Bénéfice-Déficit	39 800,00	23 086,42	42 760,00
	17 170,00	4 015,37	18 230,00
	39 800,00	23 086,42	42 760,00

BILAN

4300 Caisse	0,00
4301 RAIFFEISEN CC	23 225,69
4302 RAIFFEISEN, EP	13 987,80
4303 RAIFFEISEN BP	0,00
Capital	37 213,49

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

Eddy Ducommun indique que tous les comptes de l'union sportive et des trois groupements ont été vérifiés en date du 13 février 2025. Nous avons la chance d'avoir parmi nous un des vérificateurs de compte. Il s'agit de Loïc Jeanneret. La seconde vérificatrice de compte, Clymène Simonet s'est excusée pour ce soir. Loïc nous lit le rapport des vérificateurs que vous retrouvez ci-dessous :

Rapport des vérificateurs des comptes de l'Union Sportive des Ponts-de-Martel et de ses groupements pour l'exercice 2023-2024

Date de la vérification :

**JEUDI 13 FÉVRIER 2025
DÈS 19H00**

**BUVETTE DE LA PATINOIRE DU BUGNON
2316 LES PONTS-DE-MARTEL**

Mesdames, Messieurs,

Le Jeudi 13 février 2025, à la buvette de la Patinoire du Bugnon, en présence des caissiers, nous avons procédé à la vérification des comptes 2023-2024 de l'Union Sportive des Ponts-de-Martel et de ses trois groupements, les FC, HC et VBC.

Les contrôles ont été effectués par sondages. Toutes les pièces justificatives demandées nous ont été présentées et nous avons eu réponses précises et adéquates à toutes nos questions. Nous n'avons rien remarqué qui puisse représenter une irrégularité.

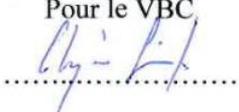
En résumé, chaque comptabilité a été trouvée rigoureusement tenue, claire et conforme.

Cela étant, nous remercions les caissières et les caissiers pour leur excellent travail et proposons à l'Assemblée Générale de leur donner décharge pour la bonne tenue des comptes de l'exercice allant du 1.08.2023 au 31.07.2024, à savoir :

Pour le VBC :	Mmes Léa Chopard et Phylida Finger
Pour le HC :	M. Denis Barfuss
Pour le FC et l'USP :	M. Michel Richard

Les Ponts-de-Martel, le 13 février 2025

Les vérificateurs de comptes :

Pour le VBC


 Clymène Simonet

Pour le HC


 Loïc Jeanneret

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

Eddy Ducommun demande un vote sur ces comptes 2023-2024. L'assemblée, à l'unanimité, accepte ces comptes.

Le président remercie tout le monde.

6. Présentation et examen des budgets pour l'exercice 2024-2025.

Eddy Ducommun explique que l'année étant déjà bien avancée, il ne serait pas opportun de voter les budgets ce soir, car les comptes seront bouclés d'ici peu. La prochaine assemblée générale 2024-2025 aura lieu en fin de cette année, ce qui nous permettra à ce moment-là de voter les prochains budgets de manière correcte.

7. Cotisations et abonnement général pour 2024-2025.

Abonnement général :

Eddy Ducommun rappelle que l'abonnement général avait été abandonné, car peu de famille le souscrivait. Michel Richard prend la parole et explique que ce n'était pas le problème principal. Selon lui, l'abonnement général avait été créé pour l'ensemble des groupements. Étant donné que le groupement des juniors du HC les Ponts a été supprimé, ils n'ont plus la possibilité d'entrer dans cet abonnement, donc on était obligé de le supprimer.

Cotisations :

Eddy Ducommun présente les cotisations ci-dessous : il indique qu'elles ne seront pas votées, car elles ont déjà été encaissées. Les tarifs présentés restent en vigueur jusqu'à la fin de cette année.

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

COTISATIONS FC-HC-VBC 2024-2025

Récapitulatif des cotisations perçues annuellement par chacun des groupements de l'USP auprès de ses membres actifs, licence de jeu et droit d'entrée à la patinoire de l'USP inclus.

Cotisations individuelles des FC, HC et VBC

Saison 2024-2025

FC	Prix	HC	Prix	VBC	Prix
Pour tous les juniors, la cotisation est fixée par le Groupement des Vallées		Pour tous les juniors, la cotisation est fixée par la HCC Academy		Kids (Enfants) + M13	60.-
Seniors	150.-	Seniors	400.-	F2 + F3	210.-

RAPPEL POUR LES NON-MEMBRES

PATINOIRE	Abonnement de saison	Entrée individuelle
Enfant (6 à 18 ans)	40. --	3. --
Adulte (dès 18 ans révolus)	90. --	6. --

MERCI DE VOTRE ATTENTION ET BONNE SAISON A CHACUN !

Jean-Blaise Matthey indique que, comme la qualité de membre de l'USP est dépendante des cotisations, sur ce tableau, il n'y a que les membres actifs et non les autres membres. Il demande plus de transparence. Le comité dans son ensemble reconnaît qu'il y a des lacunes à ce niveau-là. Émilie Jaquet explique qu'une révision des statuts est en cours et que ces éléments sont d'ores et déjà sur la liste des points de modification.

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

8. Nomination des comités USP-FC-HC-VBC et TCV, ainsi que des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2024-2025.

Eddy Ducommun explique que, comme pour le budget et les cotisations, l'exercice 2023-2024 étant pratiquement à échéance, cela fait 10 mois que le comité travaille avec ces membres-là. Il explique cependant avoir rencontré des problèmes de santé et qu'il a reçu du soutien. Il indique qu'en noir, ce sont les personnes qui continuent dans les mêmes fonctions si cela est accepté et, en rouge, ce sont les nouveaux arrivants. Il explique que Jordan Enderli est venu renforcer les rangs du comité en cours d'exercice. Il propose par conséquent sa candidature en tant que vice-président. Il indique que cela fait déjà plusieurs mois qu'il officie à ce rôle. En effet, après son AVC, il a eu besoin de beaucoup de soutien pour réaliser tout le travail nécessaire. Il remercie Jordan Enderli pour le travail qu'il a fait ces derniers mois et demande à l'USP de ne pas le priver de cet élément de valeur. Il tient à remercier également Emilie qui le soutient (Eddy Ducommun) quasiment chaque jour.

Alexis Maire indique qu'il est très surpris de voir cela, en effet, selon les statuts de l'USP qu'il a trouvés, le comité de l'USP est composé de tous les membres des différents comités plus un caissier central. Selon lui, c'est un des vice-présidents des quatre clubs qui est le président de l'Union sportive pour l'assemblée. Il s'interroge par conséquent de savoir s'il détient les bons statuts. Il indique que cela ne lui pose pas de problème de voter, mais que ce qui est fait ne respecte pas les propres statuts de l'USP.

Michel Richard prend la parole pour dire qu'en effet, Alexis Maire a raison. Que le comité s'est en effet éloigné des statuts, en intégrant d'autres personnes. Il indique se souvenir encore des séances où ils étaient 15,16 à siéger. Il explique que les statuts ont été légèrement modifiés en 1982, puis une nouvelle mouture a été faite en 1999, mais cette mouture n'a jamais été acceptée "officiellement" par l'Assemblée générale.

Jordan Enderli indique que cela fait 6 mois qu'il travaille sur les statuts, et que ces derniers lui ont été transmis par le comité. Il relève que, cela signifie donc qu'il travaille depuis tout ce temps sur des statuts erronés, ceux de 1999.

Éric Jean Mairet explique que les statuts ont été plutôt négligés pour différentes raisons depuis des années. Un travail sur l'organigramme et l'organisation de l'Union sportive avait été fait par Bertrand Jean Mairet le 8 juin 2004. Sur cette mouture-là, cela reprenait également un comité central comme proposé aujourd'hui. Il ajoute également qu'il lui paraît primordial d'avoir un comité neutre et d'éviter les doubles casquettes. Il trouve important de créer des choses solides, avec du cœur, de l'intelligence, de la force et de l'écoute pour avancer sereinement vers le futur.

Eddy Ducommun avoue lui-même ne jamais avoir voulu le poste de président, mais a dû prendre le poste quand le président a quitté ses fonctions. En effet, il semblait plus légitime d'occuper le poste de président de l'USP lors de rencontres avec les banques, par exemple. Il ajoute que, pour lui c'est logique que les groupes aient un président, vice-président, secrétaire, caissier, mais que, pour organiser les manifestations et la gestion globale un comité central est nécessaire. Il estime qu'il a dû occuper le rôle de

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

président, vice-président et secrétaire tout seul, que c'est important d'avoir du soutien. C'est pourquoi il demande à nouveau que Jordan Enderli puisse le soutenir jusqu'à la fin de l'exercice.

Alexis Maire, précise que cela ne lui pose pas de problème, mais qu'il faut actualiser les statuts. En effet, pour l'instant, cela n'est pas dans nos statuts, donc s'il y a un problème une fois, il s'interroge sur la responsabilité de chacun.

Michel Richard prend la parole pour dire que cela fait des années que c'est comme ça, donc le fonctionnement présenté, celui présent depuis des années, à la priorité sur les statuts.

Émilie Jaquet explique qu'actuellement il y a des jeunes qui arrivent et qu'il y a cette volonté de faire perdurer l'USP et qu'il s'agit vraiment d'une période de transition. Elle rappelle que le but c'est de garder tout ce que l'on a pour le village et les enfants du village. Elle demande donc un peu d'indulgence et l'autorisation pour une année de transition afin de pouvoir tout remettre en route.

Alec Enderli estime qu'avec les dossiers en cours (Bugnon2024), le fonctionnement est peut-être erroné selon les statuts, mais il n'y a pas d'autres possibilités actuellement. Ce qui est important c'est donc de préparer le futur. Beaucoup de choses ont été faites de manière incorrecte, mais la volonté actuelle c'est de faire mieux pour le futur. Il estime donc que cela n'aurait aucun sens de décider aujourd'hui de retourner à un fonctionnement qui n'est plus valable depuis des années.

Damien Bertschy explique que, si Alexis Maire pose ces questions c'est parce que le Tennis club est en train de revenir dans l'Union sportive et qu'il y a des flous, ce qui ne rend pas la situation très agréable pour leur comité, car c'est, selon lui, ambigu.

Émilie répond qu'elle comprend parfaitement son ressenti et ses inquiétudes. Mais que tout le monde est finalement dans cette période de transition.

Sylvain Nussbaumer, explique qu'une partie des membres (ayant participé au travail de révision) voulaient que les statuts soient clarifiés avant l'AG. Toutefois, il y avait beaucoup de points à régler et il a été décidé par les présidents en place qu'il n'était pas une bonne idée de faire les statuts à la vite. Il précise qu'il y a également des points de désaccord. Il indique qu'il aurait bien aimé voter ces statuts ce soir pour clarifier la situation et que l'on soit juste. Toutefois, cela n'a pas été un souhait des dirigeants actuels, ou d'une partie, d'où le fait qu'ils ont été remis à plus tard. Il trouve cela dommage, mais rejoint le point de vue d'Alec Enderli précédemment exposé. Il ajoute également, que cela fait des années que Michel Richard a des doubles casquettes et que cela n'a jamais choqué, car personne ne voulait reprendre ces places vacantes. Donc, on ne peut pas aujourd'hui en vouloir à Michel Richard. Il faudra faire mieux à l'avenir.

Émilie Jaquet indique qu'il y a un groupe ouvert à tout le monde, et que chacun est le bienvenu.

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

Jordan Enderli indique que ce sujet sera traité au point N°10 de cette AG. Il ajoute qu'un gros travail de dégrossissement a été fait et qu'il s'agit maintenant de faire venir les personnes qui le veulent dans la commission pour qu'il y ait des statuts qui ressemblent à l'USP.

Pour, Jean Blaise Matthey, l'AG a cette compétence d'accepter cette organisation de façon transitoire pour un an, puis de reconvoquer assez rapidement une AG qui aura pour seul objet une modification des statuts. Il propose donc que l'AG accepte ce fonctionnement à titre provisoire jusqu'à l'adoption des prochains statuts. Il ajoute également qu'il participe volontiers aux nouveaux statuts.

Alec Enderli ajoute un point d'attention quant au nombre de membres qui doivent être présents pour la votation des statuts, soit 2/3 de l'entièreté des membres de l'USP. Il indique que, selon lui, cela devra vraisemblablement se faire en deux temps. Il ne sait toutefois pas si cette notion de 2/3 des membres est valable et demande que cela soit clarifié.

Eddy Ducommun revient sur le comité de l'USP et son importance afin de pouvoir, par exemple, organiser les manifestations types de l'USP. Il a connu le temps où, chaque année le président de l'USP était un des présidents des groupements. Il estime qu'actuellement il y a un tel volume de travail uniquement pour l'USP, que ce comité central est essentiel. Il estime que les autres comités ont déjà assez de travail.

Jordan Enderli demande si les personnes présentes seraient d'accord de décider de faire qu'une assemblée et non une première pour le vote des statuts, certainement une seconde, car pas suffisamment de membres présents et finalement la troisième habituelle.

Jean Blaise et Julie Matthey sont catégoriques, il est impossible de faire de la sorte.

Jordan Enderli indique qu'il n'y a pas de problèmes, et que les trois assemblées seront convoquées.

Alec Enderli profite de demander lors du vote des nouveaux statuts, qui aura le droit de vote.

Jean Maurice Kehrli répond que cela sera selon les statuts.

Eddy Ducommun explique qu'il a été décidé au sein du comité de transgresser pour ce soir et d'attribuer le droit de vote aux fourmis, qu'il aimerait tellement qu'elles soient officialisées comme membres ayant le droit de vote. Pour lui, on ne peut pas laisser les fourmis qui sont indispensables à l'USP ne pas avoir le droit de s'exprimer. Il estime que les bénévoles sont autant importants que les membres actifs.

Jordan Enderli rappelle que, comme dit précédemment, il y a eu un fonctionnement erroné depuis quelques années et tout ce qui a été voté pour Bugnon 2024 et, lors de toutes les autres assemblées, les bénévoles ont voté. Donc, le vote est caduc. On fait donc faux depuis le début. Et si on dit aujourd'hui aux fourmis qu'elles n'ont pas le droit de vote, il estime que cela va vraiment poser un problème dans le bénévolat.

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

Selon Julie Matthey, deux choses sont confondues. Sur le principe de donner une voix aux fourmis, tout le monde est d'accord. Pour elle l'idée est intelligente et le principe est bien. Sauf que là, on ne parle pas d'un principe, on parle d'un règlement. Et si le règlement ne convient pas aux principes que vous aimeriez appliquer actuellement c'est pour cela que l'on change, mais, en attendant, on ne peut pas changer comme cela. On ne peut pas changer parce que l'on a envie de le faire. On a envie de leur donner le droit de vote, on a envie de faire avancer les choses, on a envie de changer le fonctionnement. Mais, légalement, il faut suivre une procédure le faire. Elle conclut qu'il y a donc deux choses différentes : l'envie et la loi.

Alec Enderli demande alors où se situe la limite de la légalité. Il reprend l'exemple précédent de Bugnon 2024 et les autres AG dans lesquelles les bénévoles ont voté.

Pour Alexis Maire, on confond tout. Il faut continuer comme cela, mais régulariser au plus vite cette situation. Personne ne remet en cause les projets en cours ou le travail effectué. Pour lui, si on a déjà fait faux, ce n'est pas une raison pour continuer à faire faux à l'avenir. On doit maintenant dire OK, on a fait une bêtise, on continue comme cela provisoirement, mais uniquement le temps de régler les choses.

Emilie Jaquet indique que nous sommes dans une période de transition que l'envie n'est pas du tout qu'elle s'étale. Les statuts sont très avancés. Elle demande de leur faire confiance.

Alec Enderli estime que sa question n'a pas eu de réponse et redemande : est-ce que les fourmis voteront pour l'acceptation des statuts ou non?

Pour Alexis Maire, pour la modification des statuts actuels, on doit respecter les statuts actuels.

Emilie Jacquet indique qu'à son avis, les statuts vont être en accord avec tout le monde, qu'ils vont passer et que, si on est tous dans la même ligne, cela devrait jouer.

Sylvain Nussbaumer revient sur le fait que ce qui a été fait les dernières années peut donc au niveau légal, être invalidé. Pour lui, pour tout ce que les bénévoles ont fait ces dernières années, si on ne veut pas leur laisser le droit de vote lors de la modification des statuts, la moindre des choses c'est de les intégrer dans les groupements, qu'ils paient une cotisation de membre et qu'ils aient ainsi le droit de vote. Selon lui, si les bénévoles ne peuvent pas donner leur avis sur les nouveaux statuts, il va y avoir des démissions.

Julie Matthey, indique que ce qui est souhaité c'est justement de faire cette commission avec des membres actifs, passifs, avec des bénévoles pour avoir quelque chose qui correspond d'une part à la réalité et d'autre part aux souhaits des gens. Mais cela doit se faire de manière indépendante de cette assemblée. Puis les personnes qui ont participé à cette commission viendront présenter le travail. Elle ajoute qu'il ne faut pas oublier que, dans les bénévoles, certains ont le droit de vote, car ils sont également membres des groupements. Et que, par conséquent, ils sont également là pour représenter les bénévoles. Elle veut donc qu'on respecte les statuts actuels qui vont permettre de voter les nouveaux statuts.

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

Alec Enderli résume les propos de Julie en indiquant que, selon ce qui a été dit, les fourmis n'auront pas le droit de vote lors de la modification des statuts, mais ont leur pleine place dans la commission pour la modification des statuts.

Julie Matthey confirme ses propos en indiquant qu'en effet, cela lui semble normal. Le reste de l'assemblée valide également.

Eddy Ducommun demande aux fourmis qui ne sont pas présentes dans les groupements de s'abstenir de voter. Il indique que s'il a bien compris, le droit de vote leur sera attribué à la prochaine assemblée générale. Pour lui, on ne peut pas faire autrement parce que l'on a besoin des fourmis.

Jean Blaise Matthey, quant à lui, indique qu'il est d'avis qu'avec les bénévoles il faut être assez prudent. Pour lui, le terme est beaucoup trop large. Une personne qui donne de son temps uniquement une fois quelques heures aurait le même statut que quelqu'un qui passe la Rolba tout l'hiver. Il faudra donc bien préciser cela, car, pour l'instant c'est trop vague.

Éric Jean Mairet indique que, lors de la dernière Assemblée générale, sur les personnes présentes, les deux tiers étaient des bénévoles. Durant les votes effectués, tout le monde a voté. Maintenant, il faut faire le travail très rapidement, car, si, lors de cette séance, ils sont exclus, cela pourrait poser problème. Car c'est quand même eux qui font tourner les infrastructures de l'USP. Donc ils ont besoin de garanties. Par contre, Éric rejoint l'avis de Jean-Blaise Matthey, soit, qu'il faudra bien définir le statut des bénévoles en fonction de s'ils donnent que quelques heures ou si, par exemple, ils font tout l'hiver. Une fois que cela est décidé, il faut que les bénévoles aient le droit de vote et c'est cela qui va sauver l'USP. Il rappelle que c'est vraiment les bénévoles qui font vivre le football et la patinoire. Il n'y a pas de raison que l'on ne considère pas les gens qui se saignent les dimanches et autres. Il pense vraiment que tous ensemble ici on a encore la capacité en personnes, en savoir, avec ce que notre village possède, à travailler ensemble avec honnêteté et dans la bonne humeur.

Eddy Ducommun dit qu'il ne sait pas comment différencier quelqu'un qui donne quelques heures de quelques qui en donne beaucoup.

Jordan Enderli clôt la discussion en indiquant que tous ces points seront discutés et traités dans le groupe de travail de révision des statuts.

Eddy Ducommun demande le vote pour l'élection de Jordan Enderli, sans que les bénévoles s'expriment.

Damien Bertschy explique à Eddy que l'assemblée souhaite voter l'ensemble du comité en bloc.

Sylvain Nussbaumer indique qu'avant de voter, il faudrait demander si quelque est intéressé par un des postes vacants.

Eddy Ducommun demande alors s'il y a d'autres candidats à la vice-présidence que Jordan Enderli, un ou une candidate pour le poste de secrétaire de l'USP, un ou une

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

autre candidate pour le poste de secrétaire de Rachel Nicolet. Il résume, est-ce qu'il y a d'autres candidats pour les postes avec les noms en rouge ?

Personne ne se porte volontaire pour un de ces postes et Eddy Ducommun reprend : les bénévoles, vous ne pouvez pas vous exprimer pour l'instant, cela sera pour dans quelques mois.

Michel Richard interrompt Eddy Ducommun pour demander à Rachel Nicolet si elle ne souhaiterait pas plutôt être secrétaire de l'USP que du FC. Elle répond que, ne connaissant pas le cahier des charges de ce poste, elle préfère décliner.

Eddy Ducommun demande un vote : les membres de l'assemblée générale qui ont le droit de vote (sans les bénévoles) acceptent à l'unanimité le vote complet de comité. Six abstentions, 0 refus. Le comité ci-dessous est donc accepté à l'unanimité.

Groupements	Président(e)	V.-Président(e)	Secrétaire	Caissier(ère)
USP	Eddy Ducommun	Jordan Enderli	Vacant	Michel Richard
FC	Michel Richard	Martial Roulet	Rachel Nicolet	Michel Richard
HC	Jean-Maurice Kehrli	Michaël Luthi	Gaël Aubry	Denis Barfuss
VBC	Emilie Jaquet	Claire Gauthier	Joséphine Chappuis	Phylida Finger
TCV	Damien Bertschy	Patrick Perret	Fabio de Sousa	Alexis Maire

9. Construction du "Restaurant du Bugnon" et des "Terrains de tennis et padel" : Exposé de l'avancement des travaux et de la situation financière actuelle.

Eddy Ducommun demande qui veut bien exposer la situation actuelle, l'avancement des travaux et la situation financière.

Damien Bertschy indique qu'il souhaite juste commencer par les terrains de tennis et padel. Il explique que trouver l'emplacement a pris beaucoup de temps, mais qu'il est maintenant figé. Le terrain de Tennis sera en prolongement du terrain de Beach-volley et le terrain de padel à la place de la pétanque. Ils travaillent maintenant sur les coûts du projet auprès de diverses entreprises. Il est compliqué d'avoir des réponses, surtout pour le tennis, car peu d'entreprises sont capables de faire ça. De plus, elles ont beaucoup de travail et ne sont pas très motivées à répondre. Le permis de construire n'est pas encore fait, il devrait être réalisé avant la fin de l'été. Il reste à disposition en cas de questions.

Michel prend la parole par la partie financière : pour lui c'est très difficile d'être précis, car il y a beaucoup de flous. L'important dossier en attente est l'aide suisse à la montagne. Il ne connaît toutefois pas encore le montant alloué au projet, mais ça pourrait aller jusqu'à 20% de la réalisation. Il attend le passage du représentant pour

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

connaître ce montant. Pour lui, le fait que le dossier soit validé indique qu'ils vont donner quelque chose. Toutefois cela pourrait être 10 CHF comme 400'000 CHF.

Pour lui, si on dit qu'il manque 20 % ou 18 %, ce n'est pas significatif pour tout le monde. Il indique ne pas savoir quoi dire et demande qu'on lui pose des questions.

Julie Matthey indique qu'il peut rappeler que le budget global (restaurant et tennis) est de 2.5 millions et que l'on avait espéré avoir 200'000 francs de dons privés.

Michel Richard indique que nous sommes à 80'000 CHF.

Julie Matthey s'étonne que l'on n'ait pas passé les 100'000 CHF.

Michel Richard indique que, dans les 100'000 CHF, il ne s'agit pas que de dons privés. Il y a les communes.

Julie Matthey indique être déçue des communes, elle précise que l'on a reçu 0 franc de la commune des Ponts-de-Martel. Les communes alentour ont donné, mais les montants sont en dessous de ce qu'ils espéraient. Pour les fondations, il y a une grosse incertitude au niveau de l'aide suisse des montagnards. Et il y a un espoir que la construction du tennis permettra de nouveaux dons de fondations qui ne donnent qu'à des infrastructures sportives.

Alexis Maire demande combien est-ce que l'on a déjà d'argent. Il veut savoir qu'est-ce qui est acté, qu'est-ce qui est en suspend et ce qu'il manque.

Michel répond qu'actuellement, avec le tennis, il manque 600'000 francs. Il répète qu'il y a l'aide suisse au montagnard en suspens et encore des personnes qui n'ont pas donné. Michel indique qu'il y a encore plein de gens à contacter et remercie les gens qui viennent aider.

Alexis Maire indique que, justement, il souhaitait apprendre les chiffres ce soir. Que si les chiffres ne sont pas communiqués, on ne peut pas aider.

Jordan Enderli rappelle que l'aide de chacun est requise afin de trouver cette somme manquante, car oui, il manque de l'argent.

Michel répète que, pour les derniers investissements, la population a donné 400'000.-CHF.

Alexis Maire indique que ce n'est pas la question actuellement et qu'il souhaite des réponses claires avec des montants sur le projet actuel.

Michel Richard reprend la parole et indique que, face à la commission financière du projet, il a dit, et le répète ce soir, qu'il garantit cette construction.

Yohan Kurth demande à quoi on en est pour le restaurant. Si le budget des deux millions est respecté.

Michel Richard répond que oui, il s'agit toujours de deux millions. Mais indique que l'on ne connaît pas les coûts.

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

Yohan Kurth est surpris de la réponse et reformule sa question simplement et demande si oui ou non on est pile dans le budget que l'on avait prévu.

Michel Richard répond oui, on est pile dans le budget.

Alec Enderli demande si le bénévolat avait été compté dans le budget initial.

Michel Richard répond que oui.

Alec Enderli demande alors si le bénévolat vient en soustraction des deux millions.

Michel Richard confirme qu'il s'agit bien des deux millions, moins les heures de bénévolat, moins la TVA que l'on récupère, soit 150'000 francs

Eddy Ducommun indique que les heures de bénévoles investis dans la réalisation de ce projet se répartissent entre pas mal de gens, mais surtout entre Jean Maurice Kehrli pour 800 heures, Léonard Richard pour environ 1000 heures et Jean Claude Perrin avec ses bénévoles pour environ 600 heures. Donc cela fait que l'on dépense moins.

L'assemblée applaudit.

Il demande ensuite s'il y a encore des questions particulières sur Bugnon 2024.

Pas de questions.

10. Création d'une commission pour la révision des statuts USP.

Eddy demande qui serait d'accord de faire partie de la commission des statuts.

Jean Claude Perrin se propose pour défendre les bénévoles. Michel Richard, Michael Lüthi, Émilie Jacquet, Damien Bertschi, Eddy Ducommun, Alec Enderli, Florent Kurth, Loïc Jeanneret, se proposent également.

Jordan Enderli précise qu'un gros travail a déjà été fait avec le groupe infrastructures et qu'il s'est déjà approché d'une association pour les aspects juridiques. Ils se tiennent à disposition bénévolement pour l'avenir également. De plus, les retours de Joshua et ceux des autres membres ont également été pris en compte. Il demande confirmation que l'assemblée est d'accord que cette commission effectue un travail sur les statuts et les présente à l'assemblée extraordinaire. La confirmation est donnée par l'assemblée. Les diverses personnes seront ajoutées sur le groupe de la WhatsApp de la communauté en temps voulu.

11. Divers.

En *italique*, le texte est lu par Eddy Ducommun. Le reste du texte est la suite du PV.

Fonctions à repourvoir

Ce sont des fonctions que j'assume depuis de nombreuses années, en plus de mon mandat de président, en plus des nettoyage des vestiaires et WC de la patinoire, en

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

plus du planning d'accueil des écoles et groupes à la patinoire et, une quinzaine de fois dans la saison, du contrôle de l'épaisseur de la glace.

Ces fonctions ne demandent pas vraiment beaucoup de temps, car assumées ponctuellement, mais cumulées avec d'autres, cela peut constituer une réelle surcharge.

Il s'agit :

- 1. De la gestion de la publicité (établissement et reconduite des contrats, facturation annuelle, recherche de nouveaux sponsors, suivi de l'installation et de la désinstallation des panneaux,)*
- 2. De la gestion des diverses assurances de l'USP (réception des factures, déclarations de sinistres, actualisation et contraction des polices...)*

Je serais très heureux de pouvoir remettre ces secteurs à des membres de l'USP intéressés et peut-être, idéalement, connaisseurs de ces domaines.

Durant l'AG personne ne se propose, cela dit à la fin de l'AG, Maxime Jeanneret indique reprendre avec effet immédiat la partie gestion des assurances.

BCN Tour : Étape du mercredi 21 mai 2025

Nous comptons sur l'aide de chacun, chacune, pour que cette manifestation, de grande importance pour nos finances, soit une réussite. Merci de vous inscrire sur le planning adressé à tous les membres de notre communauté WhatsApp !

Se basant sur le planning, Florent Kurth remarque qu'il y a beaucoup de membres du VBC et du HC, mais personne du FC. Il demande s'il y a une raison particulière.

Émilie Jaquet confirme effectivement cette tendance. Michel Richard explique qu'il n'y a pas de raison que le FC ne participe pas, un effort sera fait.

À la fin de l'AG, constat que le FC n'est pas sur la communauté, ce qui était un souhait de leur part lors de la création de la communauté. Le groupement des marais est rajouté à la communauté immédiatement.

Autres points divers et variés:

Sylvain Nussbaumer prend la parole pour indiquer qu'en l'état actuel des choses, la patinoire ne repart pas l'automne prochain, car il y a de gros problèmes de condenseurs (machinerie qui permet de refroidir et faire la glace). Il y a deux condenseurs qui sont HS. Le changement de ces condenseurs, si c'est fait par une entreprise, coûte 250'000 francs. Il explique que des solutions vont essayer d'être

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

trouvées pour baisser cela à 60'000 francs, avec de nombreuses heures faites par les bénévoles. Il ajoute que c'est également pour montrer à l'assemblée qui est là ce soir que la patinoire ne vivrait plus depuis pas mal de temps s'il n'y avait pas ces bénévoles. Il y a peut-être une solution, mais ce n'est pas encore 100% sûr, car il faut l'aval de l'ASIT (organisme qui attribue les autorisations).

Eddy Ducommun résume qu'en effet, si on n'ouvre pas la patinoire, on peut s'imaginer ce que cela peut représenter au niveau de nos recettes. Il remercie Sylvain et son équipe et demande ce que l'on peut faire en tant que comité?

Jean Claude Perrin parle de la patinoire, il explique que tout l'hiver des bénévoles viennent sur leur temps libre pour contrôler que les personnes qui patinent aient bien pris le billet d'entrée. Cette année encore plus, sachant que, par manque de bénévoles, la buvette n'était pas beaucoup ouverte. Malheureusement passablement de personnes ne jouent pas le jeu et ne paient pas. Selon la charte de la patinoire présente à l'entrée, les gens qui ne paient pas devraient être amendés. Jean-Claude Perrin explique que, vu les discussions précédentes lors de cette AG sur le fait que les bénévoles ne font pas partie de l'USP officiellement, il s'interroge sur comment ils pourraient la représenter légalement pour des choses comme cela. Il ajoute qu'il faudrait peut-être réfléchir et se renseigner si une amende à proprement dit est légal ou s'il existe d'autres solutions.

Julie Matthey indique que les membres actifs avec les juniors ont l'entrée à la patinoire, et demande si on pourrait faire une carte plutôt qu'un petit papier. Ça serait plus simple, d'autant plus si ce n'est plus les bénévoles qui contrôlent, mais sera le restaurant.

Eddy Ducommun pense que c'est une bonne idée de faire une carte, si cela suit et qu'elle est distribuée avant la saison.

Michel Richard répond que cette carte était faite à l'époque des juniors du FC, mais que, depuis le groupement des Vallées, cela n'est plus fait à cause de la charge de travail que cela induit.

Rachel Nicolet se questionne et revient sur le point du contrôle des billets. Elle demande s'il y a un statut qui stipule que les bénévoles ne sont pas légitimes de vérifier les billets ou de vendre quelque chose.

Jean-Claude Perrin indique que le problème c'est surtout l'amende. On n'ose pas légalement faire ça. C'est donc un sujet à reprendre.

Damien Bertschy propose qu'on interdise l'accès plutôt que de mettre une amende.

Eddy Ducommun indique que c'est un sujet à reprendre pour l'avenir. Il demande s'il y a un autre divers à mettre sur la table.

Léonard Richard indique qu'il voudrait partager une conférence qui aura lieu le 9 mai 2025 à 20h00 au musée de la tourbière, sur la gouvernance partagée. Il trouverait génial que le plus de monde de l'USP s'y rende. Pour voir une autre manière de discuter, prévoir, et discuter ensemble.

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

Eddy Ducommun demande si on peut considérer que l'AG est close à 21h45.

Manon Matthey indique encore que l'on n'a pas répondu à la question de Sylvain Nussbaumer par rapport aux condenseurs qui ne fonctionnent plus ou doivent être réparés. Qu'est-ce que l'on en fait ? Est-ce que l'USP participe à la réparation ? Est-ce qu'elle participe entièrement ?

Michel Richard répond que, pour rappel, chaque groupement participe aux finances de l'USP. Donc c'est l'USP qui est responsable de toutes les infrastructures.

Eddy relève surtout la crainte de ne pas pouvoir ouvrir la patinoire la saison prochaine. Il demande un complément d'explication à Sylvain.

Sylvain Nussbaumer explique que, pour l'instant, on n'a pas encore une validation totale que ça soit de l'ASIT ou de l'entreprise qui nous fait les travaux. L'ancienne entreprise qui s'occupait de notre installation a refusé de faire la révision. Ils ont en parlé à l'ASIT, qui refusait de donner les autorisations. Maintenant une nouvelle entreprise avec un nouveau procédé a été trouvée pour essayer de repartir sur une révision. C'est-à-dire que l'on doit changer 1300 mètres de tubes qui sont soudés dans un grand tube. C'est tous des petits tubes et c'est assez compliqué, car on est sur l'ammoniac. C'est des perches de 6 mètres et il y en a 240. Et c'est un travail immense. Normalement ça ne se fait pas. Quand c'est fichu, l'organe a mis assez d'argent de côté pour en racheter des neufs. Mais là, actuellement, avec les finances de l'USP, on n'a pas les moyens de mettre deux grands condenseurs tout neufs. De plus, la rolba, on la tient à bout de bras depuis des années. C'est aussi ça qui lui fait soucis pour l'avenir. Plus on a de l'argent extérieur qui va rentrer, moins on aura de charges au niveau de l'USP et plus on aura d'investissements possibles pour toutes ces choses qui vont arriver. Avec la charge du restaurant qui va venir se greffer, tous les dépassements qui pourraient y avoir, c'est toutes des choses qui vous nous limiter dans les futurs réparations et investissements. Et ça va retomber sur ceux qui font marcher les machines dans les locaux techniques, comme Richard Moeri et tous les autres bénévoles, parce qu'on n'a pas les moyens de prendre des entreprises externes pour faire les travaux qui devraient être faits comme c'est fait dans toutes les patinoires. Donc on a un mode de fonctionnement, qui a toujours été comme ça avec beaucoup de travail bénévole. Mais de temps en temps sur des gros travaux, c'est difficile. Sylvain Nussbaumer indique qu'il est assez positif et qu'il espère trouver une solution. Mais il était sûr que c'était bon, et là, il y a une remise en cause avec les tuyaux que l'on va utiliser à cause de certaines normes. Donc, vraiment, tout l'argent qui va rentrer serait bien. Parce que, si on fait des dettes supplémentaires avec des intérêts, ce n'est pas une bonne solution parce que ça va nous péjorer pour l'avenir. Il demande de faire un effort pour trouver des solutions pour ramener le plus d'argent possible.

Michel Richard indique qu'il ne peut que répondre favorablement à ce qui vient d'être dit. Il exprime à nouveau que plus on rentre d'argent, mieux seront les finances. Il explique avoir fait un budget pour l'aide suisse à la montagne jusqu'en 2030 qu'il a transmis au comité. Il explique que, selon lui, les comptes de l'USP ne sont pas si

	Comité	Auteur : JOEN
	PV Assemblée	Création : 30.04.2025

mauvais que ça, donc on arrive à tourner même si on doit aller chercher un peu d'argent privé. Même si le but n'est pas d'aller chercher de l'argent privé, mais d'aller vers les personnes qui ont de l'argent. Il ajoute que nous ne sommes pas une société financière ni une commune. On est une société qui gère des gains, mais il demande : on a quoi comme rentrée ?

Des membres de l'assemblée répondent: principalement la location de la glace.

Eddy Ducommun prend la parole. Il dit que ce qu'il a compris c'est que Sylvain Nussbaumer essaie de faire les travaux avec son équipe pour 60'000 CHF pour ouvrir la saison, mais que, si on avait 300'000 CHF, il n'y aurait aucun souci.

Michel Richard rappelle qu'en bas, il y a des WC pour personnes à mobilité réduite, qu'il y en a pour 100'000 CHF, ce qu'on reporte parce qu'il y a eu la dalle, le restaurant qu'on s'est senti obligé de faire pour le maintien de la patinoire. On se dévoue pour cela et pas pour autre chose.

Eddy Ducommun indique que, comme conclusion, il remercie tous ceux qui sont ici, qui ont travaillé ou travaillent encore pour l'USP ou qui vont encore travailler pour assurer le futur. Ils remercient les personnes d'avoir été présentes ce soir. Il indique que cela lui a fait beaucoup de bien de voir autant de monde pour aller vers le futur. Il souhaite une bonne soirée à tout le monde et remercie Emilie Jaquet pour la préparation de la collation.

Applaudissement de l'assemblée.

Assemblée levée à 21h55.

Secrétaire au PV du jour : Jordan Enderli